

Animation et Sports

► **Emploi et formation**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chiffres-clés PACA 2009

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et du sport représente environ 22 600 personnes, en région PACA, sachant que toutes n'occupent pas un poste à temps plein. En 2007, les effectifs salariés du secteur privé sont à peu près constants par rapport à l'année précédente. Mais la réduction du nombre de contrats aidés (moins un tiers) du fait de la diminution des enveloppes budgétaires dégagées à cet effet, le premier semestre 2008, pourrait inverser la tendance. Les associations de l'éducation populaire ou d'intérêt commun (« non comptabilisées ailleurs ») enregistrent une très légère augmentation du nombre de leurs salariés en 2007.

Remarque préalable

Ce document est réalisé tous les ans de manière à pouvoir comparer les données d'année en année. Celles-ci ne sont pas toutes disponibles à la même date et certaines ne sont pas produites de façon régulière. Le nouvel encadré page 2 détaille les disponibilités des statistiques exploitées.

► Une diversité d'employeurs

Estimation d'emploi

SALARIÉS DU PRIVÉ

(Données Unedic, cumul déc. 2007*)

- Gestion des installations sportives
- Autres activités sportives
- Autres activités récréatives

9 500 personnes

EFFECTIFS TOTAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(Données Insee-CNFPT, enquête déc. 2006)

- Filière sport
- Filière animation

9 500 personnes
(sans les emplois aidés)

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

(Données Insee-Sirene, déc. 2005)

- Gestion des installations techniques
- Autres activités sportives
- Autres activités récréatives

3 600 personnes

ESTIMATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS JEUNESSE ET SPORTS
22 600 personnes

ESTIMATION D'EMPLOI SALARIÉ DANS LES ASSOCIATIONS
25 400 personnes

Schéma ORM.

* Données provisoires.

Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission jeunesse, sports et vie associative, ORM). Conception : **Studio Magellan**.
Crédits photo : **Hervé Hamon** / ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **Cécile Amiard**, **Sébastien Feissel**, **Sonia Milliard**, www.fotolia.fr / **Mykola Velychko**. Illustrations : **Céline Pesle**.

— Annuel
— Numéro 4
— Juin 2009



Disponibilité des informations statistiques

- 2009** ▶ Unédic, Assedic et Credoc – Enquête sur les besoins de main-d'œuvre (BMO)
- 2008** ▶
- DRTEFP, ANPE – Données sur la demande d'emploi
 - ORM – Données sur les effectifs en formation jeunesse et sports en PACA
 - Cnasea, DRTEFP – Données sur les contrats aidés CAE et CAV
 - CROS Provence-Alpes et Côte d'Azur – Données sur le plan régional pour l'emploi (PRE « sport »)
 - DRDJS PACA – Données sur la validation des acquis de l'expérience (VAE)
 - DRDJS PACA, ORM – Données sur les diplômés jeunesse et sports
 - Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice – Données sur les effectifs en formations Staps
- 2007** ▶ Unédic – Données sur l'emploi salarié du secteur privé
- 2006** ▶ Insee, CNFPT – Données sur l'emploi dans les collectivités territoriales
- 2005** ▶ Insee, fichier Sirene – Données d'entreprises et d'établissements

Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

Les activités des employeurs définies par l'Insee (nomenclature NAF 700)

- 926 A** ▶ Gestion des installations sportives.
- 926 C** ▶ Autres activités sportives : l'organisation et la gestion des activités sportives, par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs.
- 927 C** ▶ Autres activités récréatives : les activités liées aux loisirs non classées ailleurs telles que la mise à disposition à des fins récréatives de pédalos, barques, bicyclettes, l'exploitation de centres d'équitation. Sont aussi incluses les organisations de loisirs et du temps libre des enfants (centres aérés, CLSH, etc.).
- 913 E** ▶ Organisations associatives non comptabilisées ailleurs. Cette classe comprend notamment les activités des organisations associatives diverses militant au profit d'une cause d'intérêt général ou particulier centrées sur l'information, la communication et la représentation comme les mouvements jeunesse, les associations d'anciens combattants, etc. Sont aussi incluses les activités des associations polyvalentes à caractère culturel et récréatif dominant.

En rose, le champ jeunesse et sports classiquement défini par les nomenclatures.

En orange, le secteur associatif.

Les métiers définis par l'ANPE (code ROME)

- 23131** ▶ Animateur généraliste de loisirs
- 23132** ▶ Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques
- 23133** ▶ Animateur sportif

La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi.

Celle de l'ANPE permet d'appréhender le marché du travail.

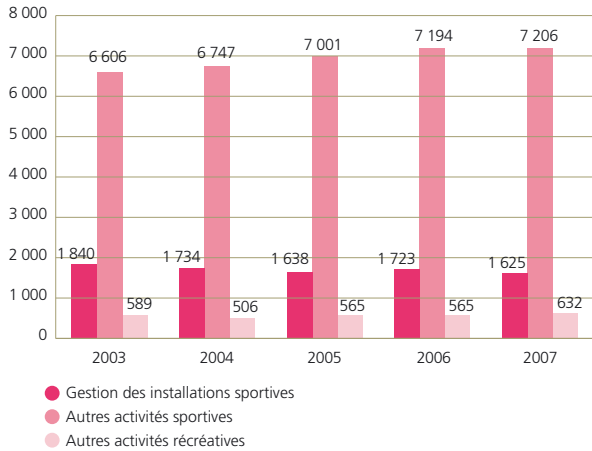
► **En 2007, augmentation globale de l'emploi salarié privé en PACA un peu moins forte dans les secteurs du sport et associatif**

Les salariés du secteur privé

	Nombre d'établissements employeurs	Variation sur un an (%)	Effectifs salariés	Variation sur un an (%)
Secteurs jeunesse et sports				
Gestion d'installations sportives	282	0	1 625	- 9
Autres activités sportives	2 035	+ 5	7 206	- 2
Autres activités récréatives	152	+ 3	521	+ 12
Secteur associatif	3 665	+ 5	25 404	+ 2
Total régional tous secteurs	148 023	+ 6	1 220 585	+ 5

Source : Unedic – Données d'emploi au 31 décembre 2006 et 2007, provisoires pour 2007, région PACA – Traitement ORM.

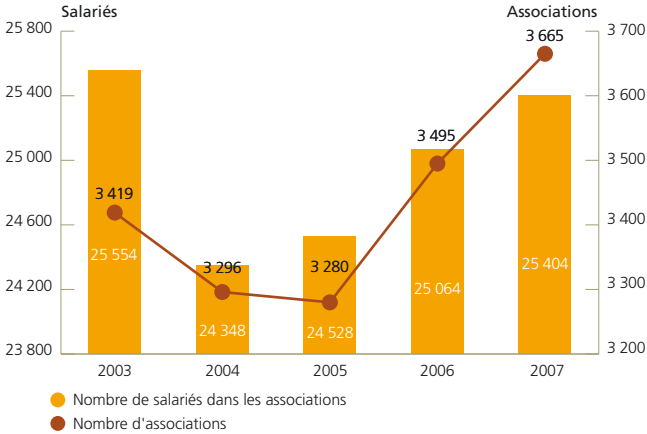
Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs sportifs et récréatifs



Source : Unedic – Données provisoires au 31 décembre 2007, région PACA – Traitement ORM.



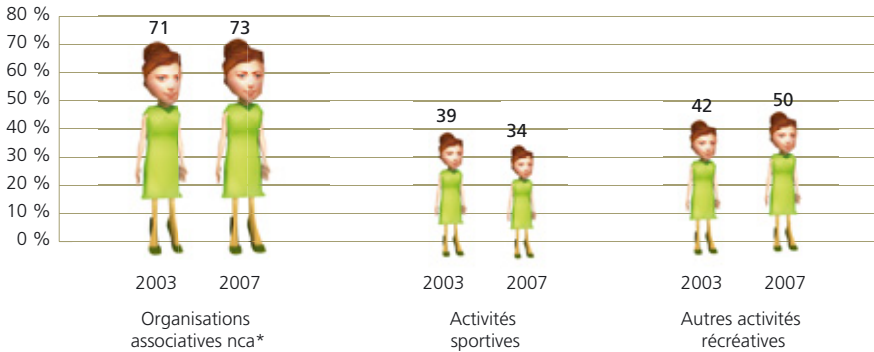
Évolution de l'emploi salarié dans les associations



Source : Unedic – Données provisoires au 31 décembre 2007, région PACA – Traitement ORM.

En 2007, l'emploi salarié (public et privé) a globalement augmenté dans les secteurs de l'animation et du sport. C'est une année de croissance des signatures de contrats aidés, ce qui n'est plus le cas en 2008.

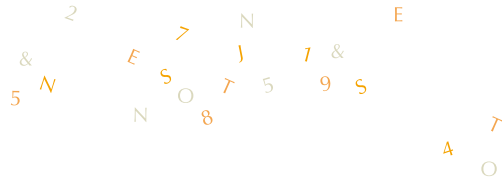
Place des femmes dans les effectifs salariés



Source : Unedic – Données provisoires au 31 décembre 2007, région PACA – Traitement ORM.

* nca : non comptabilisées ailleurs.

Les femmes sont beaucoup moins nombreuses à être employées dans des structures sportives en 2007 que les années précédentes. Leur part passe même en dessous du niveau de 2003.



► Collectivités territoriales : croissance du nombre d'employés titulaires en PACA

Effectifs et filières d'emplois par statut (hors emplois aidés et apprentis)

	Titulaire	Non-titulaire	Ensemble	Part dans les effectifs régionaux (%)	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Conseiller des activités physiques et sportives	123	15	138	0,1	89,1	86,8
Éducateur des activités physiques et sportives	1 180	241	1 421	0,9	83,0	73,3
Opérateur des activités physiques et sportives	201	87	267	0,2	75,3	40,5
Filière sportive	1 504	322	1 826	1,3	82,4	68,3
Animateur	472	332	804	0,5	58,7	38,7
Adjoint d'animation	345	179	524	0,4	65,8	60,2
Agent d'animation ou aide-animateur	2 107	4 205	6 312	4,2	33,4	32,7
Filière animation	2 924	4 716	7 640	5,1	38,3	36,3
Effectifs régionaux (toutes filières)	119 082	30 547	149 629	100,0	79,6	75,3

Source : Insee – Données au 31 décembre 2006 – Traitement observatoire du CNFPT.

Au niveau national, une légère baisse du pourcentage de titulaires sur l'ensemble des emplois est enregistrée (passant de 75,9 % à 75,3 %). La région enregistre une diminution identique. En 2006, la part de titulaires est de 79,6 % du total des emplois territoriaux en PACA (hors emplois aidés, apprentis et assistantes maternelles). À l'inverse, la filière sport a titularisé davantage de personnel. Bien que la filière animation enregistre un accroissement du nombre de titulaires, qui passe de 2 675 à 2 924 (soit + 9,3 % entre 2005 et 2006), leur pourcentage sur l'ensemble des emplois diminue sensiblement dans la région. L'embauche de non-titulaires y est toujours privilégiée. Néanmoins, sur le long terme, la hausse des effectifs totaux de cette filière est de plus de 17 % depuis 2005. C'est l'une des filières, au sein des collectivités territoriales, qui a le plus embauché et titularisé ces dernières années.

► De plus en plus d'entrepreneurs individuels dans les activités sportives

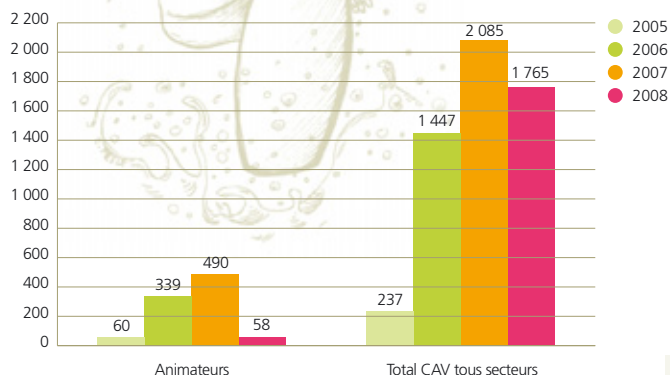
Entrepreneurs individuels

	2000	2005*	Variation en 5 ans (%)
Gestion des installations sportives	120	86	- 28
Activités sportives	2 228	3 204	+ 44
Autres activités récréatives	321	363	+ 13

Source : Insee – Fichier Sirene, données d'entreprises et d'établissements en 2000 et 2005 – Traitement ORM. * Dernières données disponibles.

► En 2008, moins de contrats aidés signés dans l'animation et le sport

Les contrats d'avenir (CAV)



Source : CNASEA, DRTEFP – Traitement ORM.

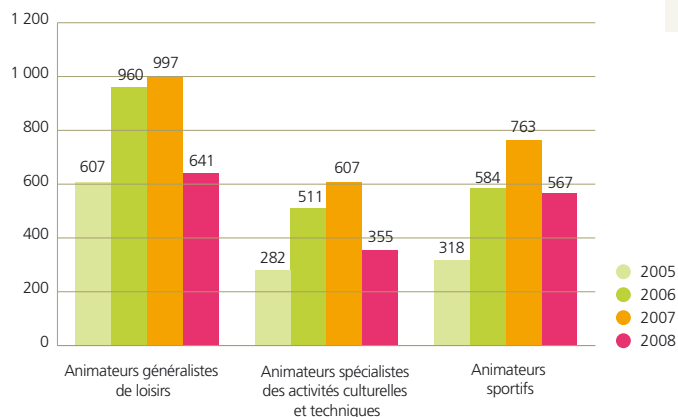
Les employeurs des secteurs de l'animation et du sport ont très peu recouru aux contrats d'avenir en 2008, (68 CAV signés).

Contrats signés en 2008

- Contrat d'avenir (CAV) : 58
- Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) : 1 872
- Plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport) : 134

Soit un total de 2 064 contrats (- 32 % sur 1 an)

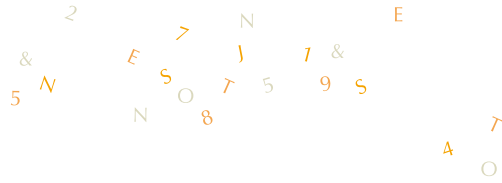
Les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)



Source : CNASEA, DRTEFP – Traitement ORM.

« L'affaissement des entrées en CAE et CAV est la conséquence de la réduction drastique des enveloppes financières (- 30 % en autorisation d'engagement) afférentes à ces contrats. La relance budgétaire opérée au second semestre a produit peu d'effet, compte tenu de la conjoncture économique », DRTEFP PACA, *Conjoncture, Théma 2009*.

Les signatures de CAE diminuent de 24 % entre 2007 et 2008. Cette baisse est particulièrement marquante dans les métiers de l'animation (- 34 %).



Le plan régional pour l'emploi (PRE) Sport

Dans le cadre du plan régional pour l'emploi mis en place en 2005, le Conseil régional incite au recrutement de jeunes diplômés dans le secteur sportif. L'objectif est de promouvoir l'emploi dans un secteur attractif et de contribuer à l'amélioration de la situation des associations.

L'ambition de cette mesure est d'encourager la création de plus de 1 000 postes d'éducateurs-animateurs sportifs et d'agents de développement, sur cinq ans, dans les ligues, clubs et comités départementaux.

Ces postes s'adressent prioritairement aux diplômés de l'animation et du sport, de moins de 30 ans, en recherche d'emploi.

Entre 2005 (date de sa création) et 2008, le PRE a permis l'embauche de 561 personnes réparties sur 401 structures sportives : 385 éducateurs et animateurs et 176 agents de développement. Les hommes représentent 71 % de ces effectifs. Deux tiers des salariés PRE sont titulaires d'un BEES 1.

Entrées dans le dispositif PRE depuis 2005

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total annuel
2005	1	7	20	50	26	12	116
2006	7	5	36	59	19	9	135
2007	9	6	50	72	24	15	176
2008	6	5	36	58	16	13	134
Total départemental	23	23	142	239	85	49	561

Source : CROS Provence-Alpes et CROS Côte d'Azur – Traitement ORM.



La demande d'emploi

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs (jusqu'à fin 2008)

Personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi :

- catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein ;
- catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel ;
- catégorie 3 : à durée déterminée temporaire ou saisonnier.

DEFM : demandeurs d'emploi de fin de mois.

DEE : demandes d'emploi enregistrées.

DES : demandes d'emploi sorties.

► Une baisse des demandeurs d'emploi dans l'animation, contrairement au mouvement général de hausse

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2008

	DEFM 2008	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Niveau IV et plus	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an	Évolution 2007-2008
Animateur généraliste	1 778	70 %	33 %	53 %	21 %	+ 1 %
Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques	1 009	67 %	17 %	71 %	31 %	- 1,5 %
Animateur spécialiste sport	1 995	34 %	19 %	73 %	21 %	- 3,4 %
Ensemble des métiers de l'animation et du sport	4 782	54 % (2 565)	24 % (1 137)	65 % (3 125)	23 % (1 117)	- 1,4 %
DEFM tout public Total régional	243 840	50 %	17 %	41 %	25 %	+ 5,2 %

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 (stocks) – Traitement ORM.

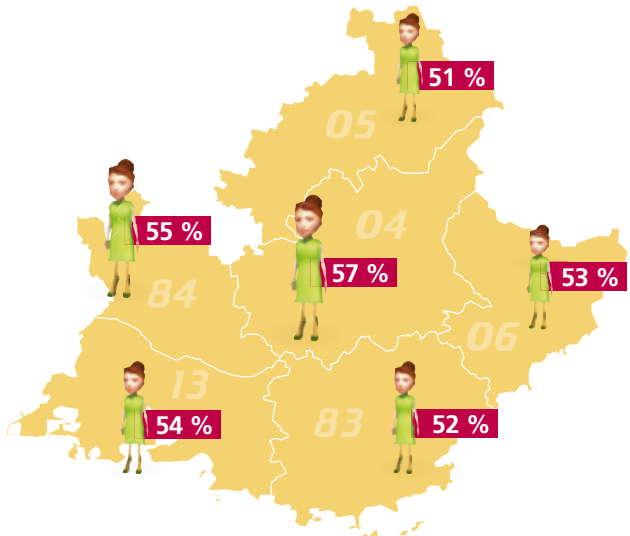
Note de lecture : sur les 4 782 demandeurs d'emploi positionnés au 31.12.2008 sur les métiers de l'animation et du sport, 54 % sont des femmes, 24 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

En 2008, le nombre global des demandeurs d'emploi s'est accru en France, le deuxième semestre étant marqué par l'entrée dans la crise. Cette conjoncture générale touche aussi la région, et plus particulièrement les moins de 25 ans. Les secteurs de l'animation et du sport sont pour l'instant préservés de cette situation compte tenu, notamment, de la saisonnalité des emplois. Toutefois, parmi les animateurs à la recherche d'un emploi, la proportion des jeunes est en augmentation d'environ 3 points. Parallèlement, et logiquement, puisque les jeunes de l'animation sont généralement moins diplômés, les titulaires d'un bac et plus sont moins nombreux. Il en est de même des demandeurs d'emploi de longue durée.



► **La part des femmes à la recherche d'un emploi d'animateur est encore en hausse, en 2008**

Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi, par département

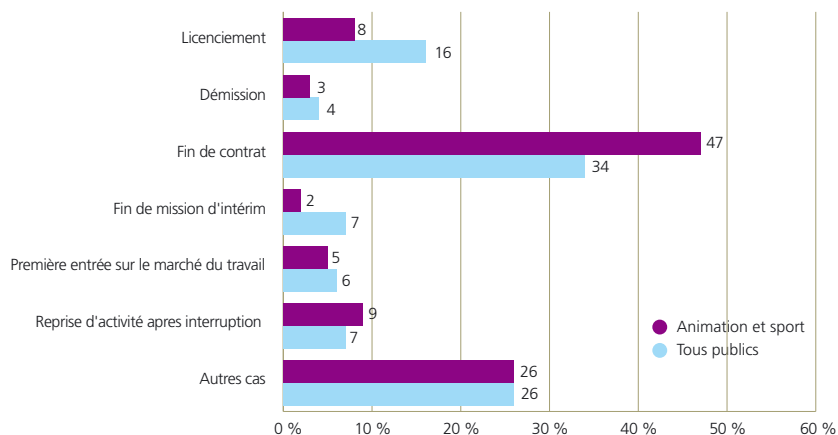


Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3, année 2008 (stocks) – Traitement ORM.

Les femmes sont davantage en situation de recherche d'emploi que les hommes. Leur proportion parmi les effectifs globaux s'accroît dans tous les départements de PACA, sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.

► Les animateurs s'inscrivent à l'ANPE principalement suite à une fin de contrat

Motifs d'inscription à l'ANPE

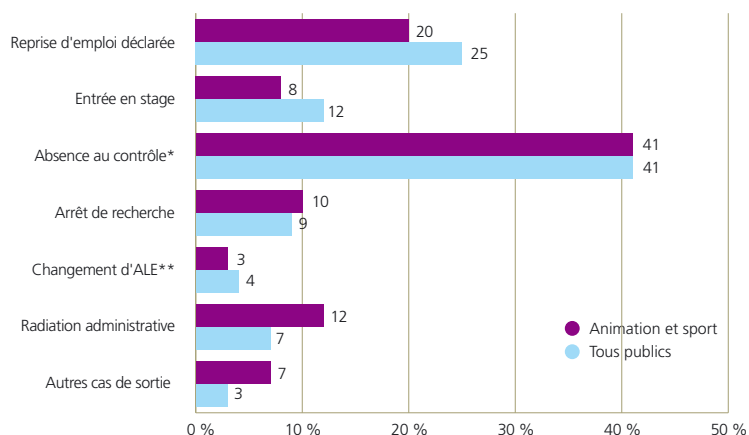


Source : DRTEFP, ANPE – DEE, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2008 – Traitement ORM.

Près d'un animateur sur deux s'inscrit à l'ANPE suite à la fin d'un contrat de travail, pour un tiers en moyenne « tous publics ». Ils sont moins touchés par les licenciements.

► Des entrées en stage plus nombreuses dans l'animation

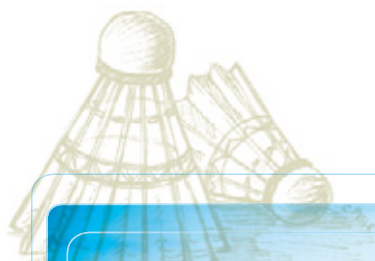
Les motifs de sortie de l'ANPE



Source : DRTEFP, ANPE – DES, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2008 – Traitement ORM.

* Non renouvellement d'inscription sans motif déclaré.

** Agence locale pour l'emploi.



2
& N
5 N
E S O T S
N 8
N
>
J T &
9 S
A
T
O



L'offre d'emploi

► Des prévisions d'embauche de contrats saisonniers revues à la baisse en PACA

Remarque préalable : les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Credoc à l'initiative de l'Unédic et Assédic. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours.

Évolution des intentions d'embauche d'animateurs socioculturels, de sport et de loisirs

	Estimation 2008	Estimation 2009	Évolution 2007-2008 (%)	% de saisonniers
Délégation Provence-Alpes	3 534	2 522	- 29	Nd
Délégation Côte d'Azur	2 297	2 989	+ 30	Nd
PACA	5 831	5 511	- 5	69,8
France entière	60 364	58 605	- 3	78,6

Source : Unédic, Assedic, Credoc – Enquête BMO 2009 – Traitement ORM.

Nd : non disponible

Les intentions déclarées d'embauche d'animateurs régressent surtout dans les départements de Provence et des Alpes. Contrairement à l'an dernier, la Côte d'Azur est très optimiste en ce qui concerne ses projections d'embauche d'animateurs.

Depuis deux ans, les offres d'emploi sont au profit de projets plus stables. Bien que la proportion d'emplois d'animateurs saisonniers soit élevée en PACA, elle reste inférieure de près de 10 points au niveau national.

LA FORMATION

L'offre de formation en PACA

► Une hausse importante des stagiaires en formation pour la période 2007-2008

- 2 598 stagiaires comptabilisés sont répartis sur 175 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 56 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- 31 % des stagiaires se préparent aux métiers de l'animation socioculturelle et 66 % aux métiers du sport.
- 26 spécialités sportives sont initiées.

Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)	niveau IV
BEES 1 (brevet d'État d'éducateur sportif 1 ^{er} degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEFA (diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation)	niveau III
DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau III
BEES 2 (brevet d'État d'éducateur sportif 2 ^e degré)	niveau II
DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau II
DEDPAD (diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement)	niveau II

Effectifs en formations jeunesse et sports en 2007-2008

	Effectifs	Dont femmes (%)
BAPAAT	234	55
BEES 1	849	19
BPJEPS Jeunesse	810	56
BPJEPS Sports	528	51
DEFA	77	50
DEJEPS	14	64
BEES 2	6	*
Préqualifications, préformations	116	21
Qualifications complémentaires	14	29
Total**	2 598	43

Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2007-2008.

* Trop petits effectifs.

Les effectifs inscrits en formations sportives sont en nette augmentation, en région, pour la période 2007-2008. Les BPJEPS Sports prennent de l'ampleur dans l'éventail des formations Sport. Depuis 2008, le BEATEP s'obtient uniquement par la voie de la validation des acquis de l'expérience, en PACA.



Effectifs en formations Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) en 2007-2008

	Total	Dont femmes	Variation des effectifs sur un an
DEUST	19	53 %	- 22
Licence et licence professionnelle	1 839	31 %	- 355
Master	362	36 %	- 37
Doctorat	54	33 %	+ 10
Total	2 274	31 %	- 405

Source : Rectorats Aix-Marseille et Nice, 2008 – Traitement ORM.

Dans les Académies d’Aix-Marseille et de Nice, la réduction des effectifs d’étudiants Staps continue. Sur deux ans, leur nombre a reculé de 846 personnes, soit plus d’un quart d’étudiants en moins.





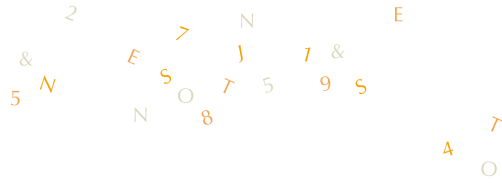
Les diplômés 2008

Effectifs des diplômés jeunesse et sports en 2008

	Effectifs	Dont femmes
BAPAAT	149	60 %
BEATEP	23	65 %
BEES 1	556	26 %
<i>dont BE alpinisme</i>	45	16 %
Qualification complémentaire BEES 1	23	10 %
BPJEPS	934	55 %
DEFA	22	64 %
DEJEPS	112	51 %
BEES 2	20	20 %
DESJEPS	39	36 %
DEDPAD	7	32 %
Total	1 862	56 %

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

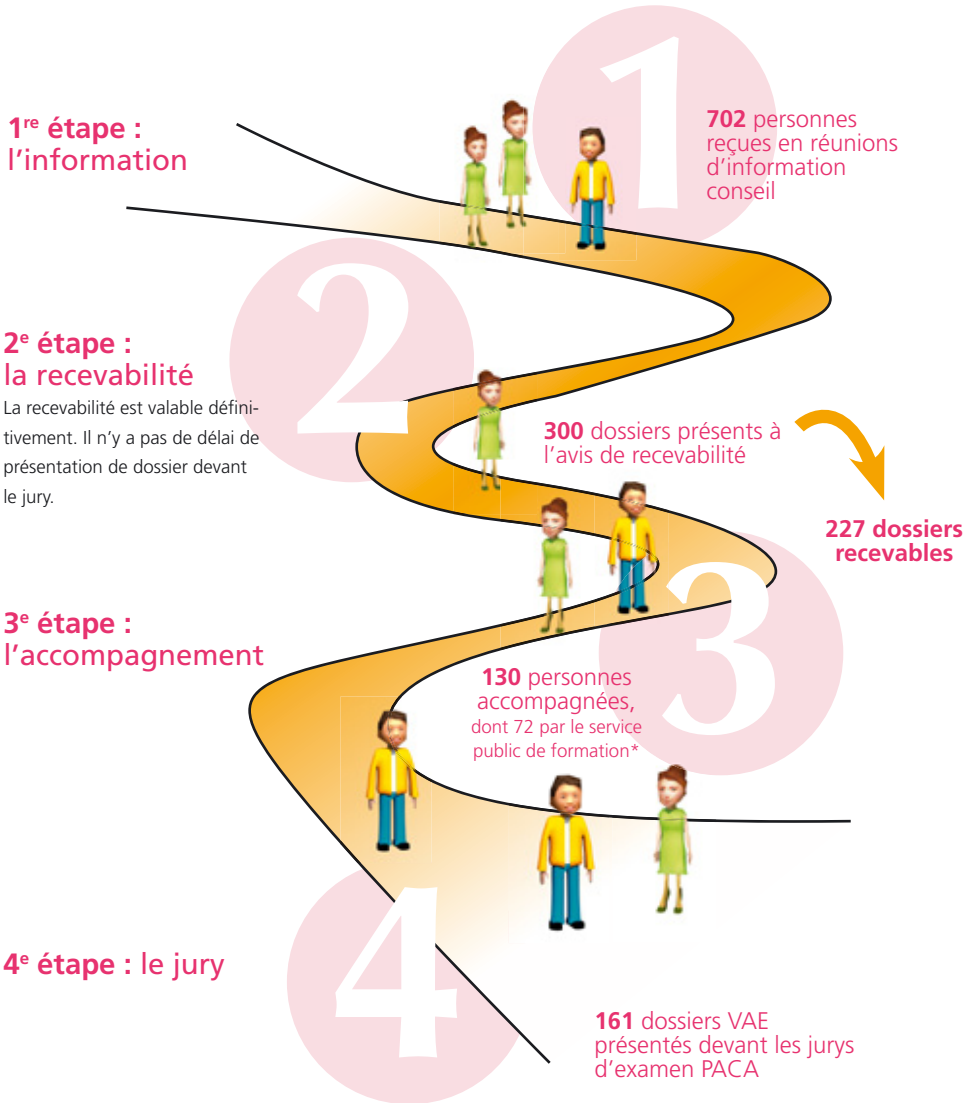




La validation des acquis de l'expérience en 2008

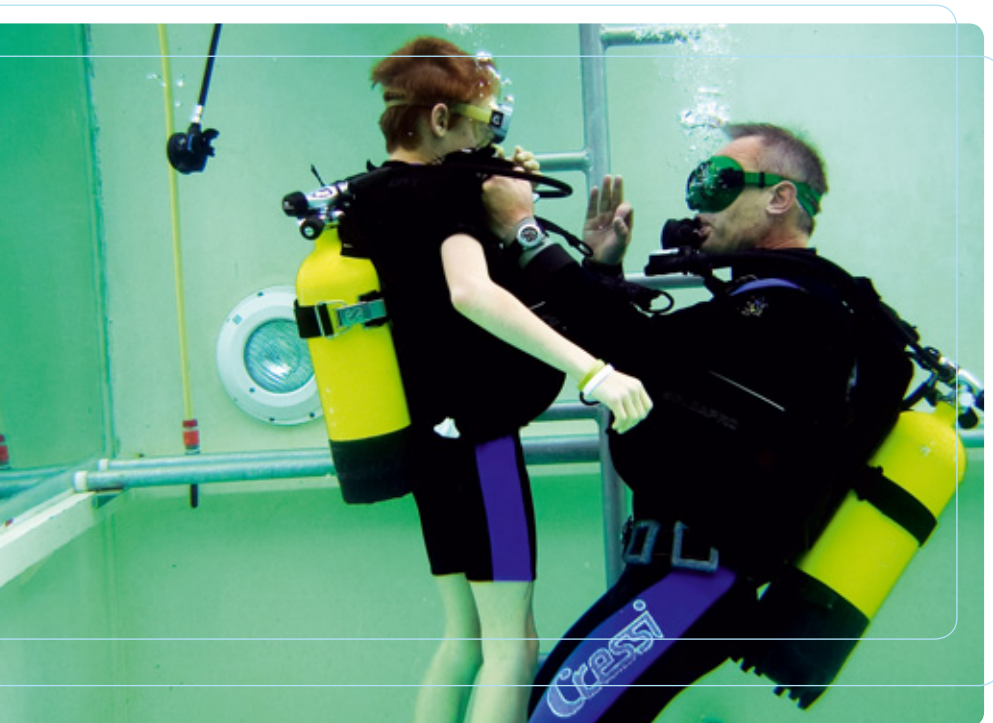
► Les flux de dossiers VAE se maintiennent dans les services jeunesse et sports

De l'information à la présentation du dossier devant le jury



Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

* Depuis 2008, certains organismes de formation privés habilités peuvent assurer l'accompagnement VAE. Ils sont actuellement au nombre de 20.

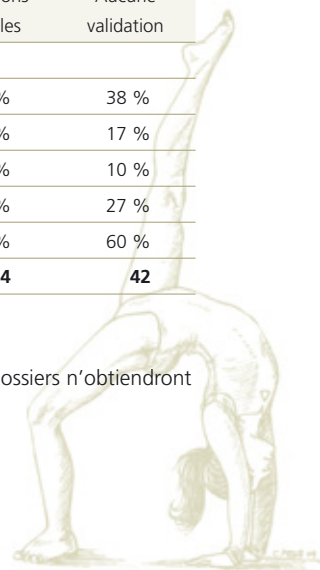


Les décisions de jury en 2008

	Nombre de dossiers traités par jury	Nombre de femmes	Diplômes accordés	Validations partielles	Aucune validation
BAPAAAT	4	2	100 %		
BEES 1	53	2	25 %	37 %	38 %
BEATEP	23	19	74 %	9 %	17 %
BPJEPS sport	41	7	40 %	50 %	10 %
BPJEPS jeunesse	30	25	47 %	26 %	27 %
BEES 2	10	1	20 %	20 %	60 %
Total de dossiers	161	56	65	54	42

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Le nombre de dépôts de dossier VAE se maintient. Seuls un quart de ces dossiers n'obtiendront pas satisfaction. 40 % des demandes seront totalement validées.



Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS :
www.orm-paca.org et www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr